



## COMMUNIQUE CONJOINT

A L'OCCASION

**DE LA REUNION DU DIALOGUE ÉCONOMIQUE STRUCTURÉ  
ENTRE LE CAMEROUN ET L'UNION EUROPÉENNE**

**LE 25 JUIN 2019**

S'est tenue à Yaoundé, le 25 juin 2019, la première édition du Dialogue Economique Structuré entre le Cameroun et l'Union européenne. Ont participé à cette rencontre, le Gouvernement du Cameroun représenté par plusieurs Ministres dont le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Monsieur le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales, Monsieur le Ministre des Forêts et de la Faune, Monsieur le Ministre de l'Industrie, des Mines et du Développement Technologique, Monsieur le Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, Monsieur le Secrétaire Général du Ministère des Finances, Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, et Monsieur le Secrétaire Général a.i du Ministère des Relations Extérieures ; la Partie européenne au Cameroun avec la participation de l'Ambassadeur, Chef de Délégation de l'Union européenne, les Ambassadeurs des Etats membres de l'Union Européenne ou leurs représentants, le Représentant résident de la Banque européenne d'investissement, les Agences européennes de développement présentes au Cameroun ; le secteur privé camerounais et européen entre autres le Président du Groupement Interpatronal du Cameroun, le Président de la Chambre de Commerce, de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat, la Présidente du Groupement des Femmes d'Affaires du Cameroun, le Représentant du Cercle des Affaires Français du Cameroun, le Président de la Business Coalition for Good Governance.

La réunion a permis d'aborder des sujets économiques d'intérêt commun, dont les questions macro-économiques, du climat d'investissement et du rôle du secteur privé et de la promotion de l'emploi, en particulier pour les jeunes et les femmes. Les parties ont aussi échangé sur le partenariat entre l'Union européenne et le Cameroun et les différents instruments existants pour un approfondissement de la coopération.

A la fin des travaux, les participants se sont félicités de la qualité des échanges qui leur a permis de passer en revue les priorités du Gouvernement de la République du Cameroun en termes de réformes et de développement. Les deux parties ont salué la participation élargie au secteur privé ainsi que les contributions de ce dernier aux discussions.

Les deux parties ont conclu d'institutionnaliser ce cadre de concertation bilatérale, incluant les Etats-membres de l'Union européenne et le secteur privé de qui il est attendu un rôle central au cœur de cette nouvelle plateforme de dialogue. Celle-ci leur permettra de poursuivre régulièrement et de manière structurée les échanges d'informations et de points de vue sur les politiques macroéconomiques et sur les réformes structurelles.

Elles ont convenu de tenir des sessions dudit Dialogue sur une base annuelle et de mettre sur pied un mécanisme léger de suivi de ses recommandations. Les deux parties prenantes au Dialogue économique ont également convenu d'arrêter l'ordre du jour de chaque session d'accord-parties et de déterminer les participants en fonction des questions inscrites à l'ordre du jour.

La prochaine séance du Dialogue économique structuré est prévue pour le mois de Juin 2020.

**Pour l'Union européenne,**

l'Ambassadeur, Chef de Délégation de  
l'Union européenne en République du  
Cameroun

**Hans-Peter SCHADEK**  
Ambassadeur  
Chef de Délégation



**Pour le Cameroun,**

Ministré Délégué auprès du Ministre de  
l'Economie, de la Planification et de  
l'Aménagement du Territoire

